

Date de dépôt
de dossier

___/___/___

- Demande complète
 Demande incomplète
 Demande non éligible

Fiche à télécharger et à renvoyer par courrier
à l'adresse suivante avant le 27 mars 2024 :

Département du Val d'Oïse
Direction de l'Éducation et des collèges
Pôle Aides aux familles
2, avenue du Parc | CS20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE Cedex

Ou par mail :

bourseapprentis@valdoise.fr

année scolaire 2023/2024
Bourse
départementale aux
apprentis
valdoisiens

Le Département attribue une bourse aux apprentis, domiciliés fiscalement dans le Val d'Oïse, âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier de l'année de la demande, sous contrat d'apprentissage quel que soit le diplôme préparé et le lieu d'étude. L'attribution est en fonction des ressources et de la composition du foyer.

IDENTITÉ DE L'APPRENTI :

Civilité* : M. Nom (en majuscules)* : _____
 Mme Prénom* : _____

Date de naissance : ___/___/___ Adresse* : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Courriel* : _____ @ _____

MA SITUATION :

En tant que : majeur, je suis le bénéficiaire du règlement ;
 responsable légal, je suis le bénéficiaire du règlement.

Bénéficiaire du règlement :

Civilité : M. Nom : _____
 Mme Prénom : _____

Mes coordonnées bancaires - (joindre obligatoirement le RIB et la copie de la pièce
d'identité correspondante)

IBAN* : _____

BIC* : _____

Je, soussigné(e), (NOM, Prénom) : _____

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande
et m'engage à fournir les pièces justificatives qui me seraient demandées.

A _____ le _____

Signature obligatoire de l'apprenti
ou du représentant légal :

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE

- Une copie du contrat d'apprentissage daté et signé.
- Une copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition complet (4 pages) de l'année N sur les revenus de l'année N-1 où est rattaché l'apprenti - Attention dès lors que vous êtes majeur fiscalement vous devez apparaître dans la case « enfant majeur ». Il s'agit d'une case à cocher au moment de la déclaration. Si ce n'est pas le cas, il convient d'effectuer une demande de rattachement auprès des services des impôts dont une copie sera jointe à la demande.
- Une copie du livret de famille complet ou de l'extrait d'acte de naissance pour toutes les personnes rattachées sur l'avis d'imposition.
- Un RIB nominatif avec IBAN au nom du bénéficiaire ou du représentant légal (pour les apprentis mineurs) de moins d'un mois.
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ou de la carte de séjour correspondant au titulaire du compte bancaire.
- Joindre une copie de toutes pièces complémentaires selon la situation familiale, pour cela se référer au livret des critères d'attribution.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA BOURSE AUX APPRENTIS

Pour bénéficier de cette aide, vous ne devez pas dépasser le barème ci-dessous qui prend en compte le nombre de parts fiscales et le revenu de référence inscrits sur l'avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année N -1.

LECTURE DU BARÈME

J'ai 1 part fiscale le revenu de référence ne doit pas dépasser 3 740 €.

J'ai 4 parts fiscales le revenu de référence ne doit pas dépasser 14 968 €.

Pour tout changement de situation se référer aux «Conditions d'attributions de la bourse départementale aux apprentis» disponible sur valdoise.fr.

Nombre de parts fiscales	Revenu Fiscal de référence ouvrant droit à une bourse
1	3 740 €
1,5	5 611 €
2	7 483 €
2,5	9 354 €
3	11 225 €
3,5	13 096 €
4	14 968 €
4,5	15 846 €
5	17 608 €
5,5	19 369 €
6	21 130 €
6,5	22 891 €
7	24 661 €
7,5	26 423 €
8	28 186 €
8,5	29 945 €
9	31 706 €
9,5	33 468 €
10	35 229 €
1/2 part supplémentaire	1 761 €

Ma demande sera refusée si :

- je ne suis pas fiscalement dans le département du Val d'Oise ;
- je suis en contrat de professionnalisation ;
- le revenu de référence et la composition du foyer de l'avis d'imposition de référence sont au-dessus du barème.